

274-219

A. PERRIER

PROFESSEUR AU LYCÉE EDMOND-PERRIER

A TULLE

Dans le Monde des Journaux



Prix : 2 francs

Imprimerie Nouvelle — BRIVE

—
1934

~~274-219~~

*A mes dix ans collègue
A mes dix-huit ans
très cordialement
Jerrij*

(A)

A. PERRIER

PROFESSEUR AU LYCÉE EDMOND-PERRIER

A TULLE

Le 11-11-84

Dans le Monde des Journaux



B. M. L. images		
Entrée	avril 1940	ad
Inv.	52956 / k	Y
Cont. de		↑
Secteur	Etude de l'histoire	
Imprimerie Nouvelle — BRIVE		

1934

Ce livre n'est pas
de la Bibliothèque

Dans le Monde des Journaux

Esope disait que la langue était la meilleure et la pire des choses. On pourrait en dire autant de la presse. Je ne dirai pas qu'il y a la mauvaise presse et la bonne presse. Ce serait trop parler langage d'église. Mais je dirai que la presse peut faire beaucoup de bien et beaucoup de mal.

Peut-être un journaliste de métier serait-il plus qualifié pour parler de la presse. Mais historiens et journalistes sont un peu de la même famille et ceux des historiens qui se risquent parfois à prendre la plume du journaliste ne font pas grosse infidélité à l'histoire.

Le rôle de l'historien est d'étudier les événements du passé et les hommes qui en furent les acteurs. Il recherche les causes des grands faits, montre leurs répercussions, leurs conséquences sur l'avenir. Il analyse les mobiles des grands personnages à travers leur caractère et parfois porte sur leur œuvre un jugement.

Le rôle du journaliste est-il si différent ? Au lieu de se consacrer au passé, il étudie les faits dont chaque jour nous sommes témoins. Au lieu de faire revivre les grands hommes d'autrefois, il nous parle de ceux qui mènent aujourd'hui les peuples : grands politiques, glorieux soldats, fins diplomates, soit

pour les couvrir de lauriers, soit pour les accabler d'outrages.

Mais l'historien doit être impartial, tandis que le journaliste est au service d'un parti et à ce titre ne peut être impartial. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la question de l'impartialité historique. Mais je crains bien qu'elle ne puisse exister qu'avec des historiens sans personnalité sans âme, et de ces historiens, en existe-t-il vraiment ?

Par contre, le journaliste, partial par profession certes, mais au service d'une doctrine ou d'un parti qu'il a choisi, parce que correspondant mieux à son désir de travailler à la prospérité des affaires publiques ou au bonheur de l'humanité, peut fort bien juger sainement les faits de chaque jour, même d'un point de vue partial, à moins d'être un manœuvre de plume, bon tout au plus à rédiger des articles de commande, où il défend des points de vue qui lui sont étrangers. Et voilà le terrain où peuvent se rencontrer l'historien relativement impartial et journaliste relativement partial. Et voilà pourquoi l'historien, qui fait métier de faire comprendre les faits du passé, ne fait pas d'infidélité à l'histoire lorsqu'il tient la plume du journaliste, dont le but est de faire comprendre les

faits du présent aux hommes qui les vivent et, à travers leur vie de chaque jour, contribuent à faire l'histoire de leur époque suite de l'histoire du passé. La meilleure preuve ? Les nombreux historiens qui ont pratiqué ou pratiquent le métier de journaliste, soit à gauche de l'horizon politique comme Aulard, Mathiez, Seignobos, Albert Milhaud, Georges Renard, soit à droite comme Bainville, Gaxotte, Jean Guiraud, Louis Madelin.

La lecture du journal est un des traits caractéristiques de la vie moderne. Il n'est guère de personnes aujourd'hui qui ne lisent un journal chaque jour. Comment dans les actuelles démocraties parlementaires remplir son rôle de citoyen, si l'on ne possède pas une connaissance solide des problèmes politiques d'actualité ? Cette connaissance, c'est le journal qui la fournit et c'est pourquoi l'arrivée des journaux, dans les petites bourgades comme dans les gros centres urbains, est une des principales manifestations de la vie de tous les jours.

A Paris, chaque matin, à tous les coins de rue, les marchands de journaux devant leurs éventaires offrent les feuilles qui viennent de paraître et dans les premiers métros on ne voit guère de voyageurs n'ayant pas leur journal à la main. Il manquerait quelque chose au Parisien s'il n'avait pas pris connaissance des nouvelles de la matinée avant d'aller à son travail.

Dans les grandes villes de province, le porteur de journaux qui, chaque matin, dépose ses feuilles de maison en maison, les éditions provinciales de la presse parisienne ou les grands organes régionaux, est un des premiers que l'on voit dans la rue.

En province, les journaux de Paris arrivent seulement dans le courant de l'après-midi et tous les jours, à l'arrivée du train qui les amène, bon nombre de lecteurs, déjà au courant des nouvelles par les feuilles locales, attendent avec impatience leur organe préféré. La presse parisienne est mieux informée. Vivant au cœur du pays, elle présente mieux les grands événements.

Dans nos bourgades rurales enfin, on a hâte de voir arriver les courriers qui, matin ou soir, apportent les journaux. C'est à la campagne qu'un de nos grands journaux, le *Petit Parisien*, lu chaque jour par quatre millions de personnes, a le plus grand nombre de ses lecteurs.

Avec les moyens rapides d'information que l'on possède aujourd'hui, les nouvelles arrivent si nombreuses que dans une même journée, il est possible de faire paraître plusieurs fois des journaux. A côté de la presse du matin existe à Paris la presse de midi et surtout la presse du soir, celle-ci aussi lue dans la capitale et dans les régions voisines que la presse du matin.

Dès les premières heures de l'après-midi, aux abords de l'im-

primerie de l'*Intransigeant*, le plus lu des journaux du soir, une foule nombreuse se presse, se bouscule, impatiente de voir sortir des ateliers le journal. Ce sont les porteurs de journaux. A peine ont-ils pris livraison des premiers ballots de feuilles destinées à la vente qu'ils les emportent à toute la vitesse de leur véhicule, triporteur, moto ou simple bicyclette, dans les coins éloignés de Paris ou de la banlieue où les lecteurs ont hâte de les lire.

De même, chaque journal a ses porteurs. Les porteurs de journaux forment une corporation qui a ses usages particuliers et qui aime son métier. Chaque année des compétitions sportives opposent les as de vitesse. Et il ne s'en trouve pas seulement parmi les hommes, car on dispute aussi des épreuves féminines.

C'est la dernière édition des journaux du soir, celle de 16 heures, qui a surtout les faveurs du public parisien. Il la lit avec la même fièvre que les journaux du matin et peut-être encore davantage. On crie l'*Intransigeant* et les journaux du soir, tandis qu'on ne crie pas les journaux du matin beaucoup trop nombreux, et la criée active la vente. L'arrivée de la presse du soir n'est pas un des aspects les moins curieux de la vie parisienne. Des nuées de vendeurs de tout âge et de tous genres se répandent dans les différents quartiers : vieillards chenus et cassés, vieilles femmes épuisées de fatigue, jeunes

mères de famille, leurs enfants dans les bras, gavroches débrouillards, lointains descendants de celui des *Misérables*, gamines au visage trop tôt vieilli et aux allures déjà trop graves. Tous crient sur des modes divers les titres des journaux qu'ils distribuent en hâte à un public pressé. Ils crient ainsi chaque soir pendant trois ou quatre heures.

Dans les départements voisins de la capitale, les lecteurs veillent tard pour attendre la dernière édition de la presse du soir. A l'heure où se termine la vente à Paris, commence sa vente en province. Il est nuit et déjà dans les imprimeries on prépare le tirage du journal du lendemain. Toute la nuit les rotatives marcheront, leur rythme rapide et saccadé troublant seul le lourd silence nocturne. Elles vont vite. On croirait à entendre ce rythme qu'elles se dépêchent pour que le journal puisse arriver assez tôt.

**

Les journalistes ont célébré en 1931 le tri-centenaire de la parution du premier journal français : *La Gazette de France*, fondée par Théophraste Renaudot en 1631. D'autres gazettes parurent par la suite. On en compte un certain nombre au XVIII^e siècle.

Mais peut-être est-ce aller un peu vite que de voir dans ces gazettes les ancêtres des journaux d'aujourd'hui. C'étaient des publications beaucoup plus volumineuses, de gros recueils de quinze à vingt pages qui par-

fois paraissaient périodiquement mais à longue échéance, toutes les semaines, tous les mois, dont parfois aussi la parution n'était pas périodique. Ces recueils ne contenaient pas d'articles. Ils comprenaient uniquement des informations, des échos : nouvelles d'ordre littéraire ou artistique, potins de cour. Seul la *Gazette de France* donnait des informations politiques. Du reste, la publication d'informations politiques était difficile, aucun imprimé ne pouvant paraître sans le visa de la censure.

A la fin du XVIII^e siècle, lors que se propagèrent les idées nouvelles des philosophes, un nouveau genre de publication apparut : la brochure. Ne comprenant que quelques pages, elle était de lecture plus facile et pouvait se propager clandestinement. On aurait pu dans ces brochures publier des articles de doctrine politique analogues à ceux de nos journaux. Mais les grands théoriciens, Voltaire, Diderot, Rousseau conseillaient à leurs disciples d'écrire plutôt des gros ouvrages de fonds, d'un succès plus durable. Aussi les brochures au lieu d'être des études doctrinales furent beaucoup plus souvent des pamphlets, des libelles où l'on critiqua âprement, violemment les abus de cour. Parmi ces libellistes, beaucoup, et non des moindres, eurent des démêlés avec la justice royale et durent faire de fréquents séjours à la Bastille. Ne citons parmi les plus connus que Mirabeau et Linguet.

De l'autre côté de la Manche, on connaissait en Angleterre la liberté de la presse. Le roi absolutiste Georges III avait vu se dresser tout le pays devant lui, dès qu'il avait tenté d'y porter atteinte. En France, on réclama aussi la liberté de la presse, on la voit revendiquer par la plupart des cahiers de doléances de 89.

Dès le 4 mai, veille de la réunion des Etats Généraux, Mirabeau publie sans autorisation son *Journal des Etats Généraux*. Deux jours après, un arrêt du Conseil du Roi interdit la publication de journaux non autorisés. Les électeurs parisiens protestent et le 10 mai, dans les mêmes conditions, Mirabeau publie les *Lettres du Comte Mirabeau à ses commettants*. Le Parlement refuse les poursuites demandées par le Conseil du Roi. Dès lors la liberté de la presse est établie en France. De nombreux journaux paraissent aussitôt et lorsque la Déclaration des Droits de l'Homme proclame le 26 août 1789 que tout citoyen peut écrire librement, elle ne fait que sanctionner un état de fait. C'est alors une floraison de feuilles qui voit le jour, tant républicaines que royalistes, aux titres les plus divers, les plus bizarres, les plus curieux : *Les Révolutions de Paris*, *l'Ami du Peuple*, *le Patriote Français*, *le Père Duchêne*, journaux républicains. — *le Journal de la Cour*, *la Gazette de Paris*, *l'Ami du Roi*, *les Actes des Apôtres*, journaux royalistes.

Mais cette liberté illimitée de la presse ne dure que jusqu'au 10 août 1792. Encore, au lendemain de la fusillade du Champ-de-Mars un décret de la Constituante punit-il les provocations au meurtre et au pillage. La Convention ne supprime pas la liberté de la presse, mais comme toute propagande en faveur de la royauté et contre l'indivisibilité de la République est interdite, seule peut paraître la presse révolutionnaire : l'*Ami du Peuple* de Marat, le populacier *Père Duchêne* d'Hébert et, lors de la lutte de Robespierre contre les Hébertistes, le *Vieux Cordelier*, de Camille Desmoulin. C'en est fini dès lors de la liberté de la presse. Thermidor et le Directoire frappent tantôt la presse royaliste, tantôt la presse révolutionnaire. Le despotisme napoléonien, décidé à briser toute opposition supprime tous les journaux hostiles au régime, place la presse sous la surveillance de la police, rétablit la censure. Il finit même par intégrer la presse dans l'organisation de l'Etat. Il impose à chaque journal un censeur. Il organise un bureau de l'esprit public qui donnera aux journaux la note politique officielle.

L'empire renversé, la bataille en faveur de la liberté de la presse recommence. Elle se poursuivra sans trêve, pendant plus de soixante ans jusqu'à la loi de 1881, votée sous la troisième République, qui ne reconnaît plus en matière de presse que des délits de droit

commun. Non pas qu'aucun gouvernement, pas même celui de la seconde Empire, malgré sa législation rigoureuse, a prétendu révoquer le principe de la liberté de la presse. Mais, inévitablement, une presse vraiment libre se trouve entraînée à exercer un contrôle sur les actes du gouvernement, voire même à les critiquer.

Pour empêcher ces critiques de se produire, pour maintenir leur autorité sur l'opinion publique, les gouvernements ont mis en œuvre toutes sortes de mesures de rigueur. Ils ont frappé la presse de lourdes charges, de façon à réserver aux seuls riches la possibilité d'avoir des journaux. La loi de juin 1819, loi libérale cependant, impose aux journaux un cautionnement de 200.000 francs. Le cautionnement est maintenu, mais abaissé sous la monarchie de Juillet. Le gouvernement provisoire de 1848 le supprime, mais Cavaignac le rétablit après les journées de juin. « Silence aux patriotes ! » s'écrie Lamennais dans l'article du *Peuple Constituant* où il annonce qu'il lui est impossible de continuer à publier son journal. Le cautionnement exigé est alors de 24.000 francs. Le second Empire élève le cautionnement à 50.000 francs. La République conservatrice le maintient. Il est seulement supprimé par la loi de 1881. Le cautionnement, destiné à répondre du paiement des amendes que le journal pouvait encourir, devenait sans objet une loi

ne reconnaissant plus de délits en matière de presse autres que ceux de droit commun. Avec le cautionnement, l'impôt du timbre augmente les frais de publication. Il est de 0.10 par exemplaire imprimé sous la Restauration. Il est encore de 0.05 à la fin du second Empire. Il disparaît avec la loi de 1881. La République conservatrice avait même établi en 1871 un impôt sur le papier, disparu dix ans plus tard.

Les gouvernements ont cherché aussi à prévenir les délits de presse. Ils savaient quelle force d'opposition représente une presse pouvant s'exprimer librement. Peut-être aussi certains, prétendant rester fidèles au principe de la liberté de la presse, ont-ils tenu à ne pas multiplier les procès aux journaux. On a subordonné pour cela la publication des journaux à l'autorisation des pouvoirs publics. La seconde Restauration, le second Empire ont soumis la presse au régime de l'autorisation préalable.

La seconde Restauration a rétabli la censure, maintenue sauf de courts intervalles pendant toute la durée de la monarchie bourbonnienne. La censure est tellement contraire à l'esprit public que même les ultras luttent contre elle, lorsque, sous Richelieu, leur presse en est victime, quitte à l'appliquer à leur tour quand ils sont les maîtres. Les journalistes réagissent et tandis que, malgré les interdictions des pouvoirs publics, les journaux paraissent avec des

blancs, refusant de remplacer les articles censurés, des sociétés publient de petites brochures, distribuées de la main à la main, contenant ces articles.

La Charte révisée en 1830 supprime la censure et proclame que jamais on ne pourra la rétablir. Même les décrets impériaux de janvier-février 1852 sur la presse ne la rétablissent pas. Ils placent les journaux sous le contrôle de la police, du ministère de l'Intérieur, comme au temps du Premier Napoléon, et les pouvoirs publics, ministère, préfet peuvent infliger des pénalités aux journaux. Il y a toute une graduation de peines. D'abord l'avertissement, infligé souvent pour les motifs les plus futiles. *Le Phare de la Loire* était averti pour avoir écrit dans un compte-rendu du Corps Législatif « L'Empereur a prononcé un discours qui d'après l'agence Havas a provoqué à plusieurs reprises les cris de Vive l'Empereur ». Cette formule dubitative était inconvenante en présence de l'enthousiasme suscité par les paroles de l'Empereur. *Le Journal de Loudéac* était averti parce qu'une polémique sur les engrais, ouverte dans ses colonnes, ne pouvait que porter l'indécision dans l'esprit des acheteurs. *L'Indépendant des Deux-Sèvres*, parce qu'il avait émis des doutes sur le succès de l'expédition du Mexique. Parfois en réponse aux articles d'opposition, les journaux se voyaient donner l'ordre d'insérer en tête de leurs colonnes un communiqué officiel

rectificatif. Deux avertissements entraînaient la suspension. Enfin, la suppression, prononcée généralement à la suite d'une suspension ordonnée par les tribunaux, l'était aussi à la suite d'une suspension administrative. Ces pratiques se sont maintenues jusqu'en 1868.

En août 1914, le gouvernement, ayant à l'esprit le souvenir de la défaite de l'armée de Châlons à Sedan en 1870, provoquée par une indiscretion du journal *Le Temps*, qui avait exposé dans une note la manœuvre élaborée par Mac-Mahon, rétablit la censure. Des excès étaient inévitables et les journalistes soutinrent de rudes combats pour échapper aux ciseaux de la vieille dame Anastasie. On avait ainsi baptisé la censure que l'on représentait sous la forme d'une vieille dame acariâtre, tenant en main une paire de ciseaux. Et ce n'étaient pas les moins patriotes des journalistes qui menaient les combats les plus rudes. Un des plus implacables ennemis d'Anastasie ne fut-il pas Georges Clemenceau appelant son « *Homme Libre* » l'« *Homme Enchaîné* ». En France, la bonne humeur ne perd jamais ses droits et souvent les journalistes se sont offerts le plaisir de voir Anastasie sabrer à grands coups de ciseaux des textes de La Bruyère et de Voltaire sur la guerre.

D'autres mesures ont été employées par les gouvernements pour prévenir les délits de presse. La loi de 1850, votée par la majorité conservatrice de la Lé-

gislative, a fait obligation aux rédacteurs de journaux de signer leurs articles. Jusqu'alors l'habitude n'était pas de faire suivre les articles d'une signature. En même temps qu'on rendait le rédacteur responsable de son article, on diminuait l'autorité du journal puisque l'article signé engageait son seul auteur et non plus le journal. Le second Empire a conservé cette loi.

Un projet de loi sous la Restauration avait prévu la constitution de gérants responsables. La loi de 1881 a repris cette pratique pour éviter de faire une obligation de la signature des articles. Gustave Hervé, au temps où ses articles le menaient devant les tribunaux, a souvent dénoncé le ridicule d'une loi faisant porter la responsabilité du contenu d'un journal à un gérant n'ayant aucune qualité pour apprécier les articles.

On a cherché parfois sous la seconde Restauration à rendre responsables les imprimeurs du fait d'impression, les libraires du fait de vente. On a cherché aussi à subordonner le colportage à l'autorisation des pouvoirs publics qui, naturellement, ne toléraient que le colportage des feuilles à leur dévotion. On a eu recours à toutes sortes d'artifices pour prévenir les écarts de la presse.

Malgré cela, sous tous les régimes, nombreux ont été les procès pour délits de presse. Ces délits, variables suivant les époques, peuvent se ramener à

un seul : offense au pouvoir établi. Les régimes les plus libéraux : ministères doctrinaires de la seconde Restauration, gouvernement de Juillet, Seconde République, ont confié au jury la répression des délits de presse. Les gouvernements ultras de la seconde Restauration et le second Empire, plus autoritaires, ont eu recours aux tribunaux correctionnels. C'est aussi aux tribunaux correctionnels que la troisième République a confié l'application des lois contre la propagande anarchiste par le fait, votées sous l'impression des attentats terroristes de 1892-94. Devant la cour d'assises, c'eût été, à chaque procès, l'acquiescement à peu près certain.

De nombreux journalistes, au cours du siècle, ont payé de lourdes amendes ou de longs mois d'emprisonnement le droit d'exprimer leur pensée. Mais on payait les amendes à l'aide des souscriptions ouvertes par les camarades, on faisait la prison, ou parfois encore on passait la frontière et on rédigeait son journal à l'étranger. Mais la combativité n'était pas émoussée pour cela.

Maîtres du pouvoir, les républicains ont proclamé la liberté de la presse. Cette liberté est tellement entrée dans les mœurs que les lois qui y portent quelque atteinte comme les lois de 1894 contre la propagande anarchiste, sont restées dans l'opinion publique des lois scélérates. Elles paraissent même si contraires à l'esprit républi-

cains que les deux grands partis de la démocratie avancée, le parti radical et le parti socialiste, en ont inscrit l'abrogation dans leur programme.

Pourtant les majorités républicaines arrivent au pouvoir et les lois scélérates restent en vigueur. Est-ce parce que ces lois destinées à réprimer « la provocation au meurtre, au vol, au pillage », sont les seules permettant de combattre la propagande contre le régime établi ? Cela est secret d'Etat et nous ne pouvons nous y arrêter. Disons simplement que ces dernières années ces lois ont été utilisées contre les propagandistes communistes, ce qui a valu à nombre de tribunaux la rituelle démonstration de l'avocat longtemps attiré du communisme, André Berthon, que ses clients n'étaient pas anarchistes mais communistes, et à ce titre adversaires de l'anarchisme, et que les lois ne pouvaient leur être applicables.

*
*
*

Abstraction faite des lois scélérates, la presse est libre en France. Mais voilà des hommes sceptiques et chagrins qui nous crient : « Oui, libre de tromper l'opinion publique ! » Et de suite arrivent à notre esprit les silhouettes des grands ténors de la presse d'affaires : Dupuy, Bunau-Varilla, Coty en France, Northcliffe, Rothermere en Angleterre, Hugenberg en Allemagne, Hearst en Amérique. Il fallait autrefois fournir un cautionnement quand on voulait créer un journal. Il n'est que de consi-

dérer aujourd'hui l'installation de nos grands quotidiens pour comprendre qu'il faut avoir à sa disposition de gros capitaux si l'on veut un journal ayant de l'influence dans le pays. En 1899, le *Petit Journal* qui tirait à un million d'exemplaires, occupait 50 typos à la composition des articles, consommait pour un numéro 14 millions de kilos de papier 250.000 kilos d'encre, 7.000 kilos de plomb fondu pour les caractères d'imprimerie ; 65 personnes confectionnaient les colis de journaux destinés aux compagnies de chemins de fer, 18.000 dépositaires vendaient le journal dans les départements. Sauf pour le nombre des typos remplacés par des machines à composer appelées linotypes, on peut accepter ces chiffres pour notre époque, puisque le tirage est resté sensiblement le même. Mais la *Dépêche de Toulouse* qui tire à 200.000 exemplaires possède 25 linotypes. En 1914, le *Matin* occupait 150 rédacteurs et 550 employés. On comprend que la création d'un journal ne soit pas à la portée de toutes les bourses : 5 millions pour un quotidien de 6 pages, évaluait en 1914, M. Latzarus, l'actuel directeur politique de l'*Intransigeant* ! Il faut bien compter de 15 à 20 millions aujourd'hui ! Seuls les grands groupements financiers peuvent trouver une telle somme !

C'est que les journaux touchent un public beaucoup plus vaste que les austères feuilles ou les petits brûlots du début du

siècle dernier. Le *Constitutionnel*, journal de fort tirage sous la Restauration avait de 15 à 20.000 abonnés. La vente au numéro n'existait pas. Aujourd'hui le *Petit Parisien*, le plus fort tirage du monde entier, tire à 1.500.000 exemplaires.

Avec le développement du régime parlementaire, où les citoyens contrôlent leurs élus, avec le développement de l'instruction, sans laquelle il ne peut y avoir de gouvernement démocratique, le public des journaux n'a cessé d'augmenter. Pendant longtemps la lecture d'un journal a été un luxe, réservé à une catégorie de privilégiés de la fortune, en même temps privilégiés de l'instruction. Sous la Révolution, les abonnés formaient l'essentiel des lecteurs des journaux et l'abonnement coûtait jusqu'à 72 livres par an, tandis que le numéro coûtait 3 sous. Au temps de la Restauration, la vente au numéro a disparu, l'abonnement au *Constitutionnel* ou aux *Débats*, coûte 80 francs par an. Le bourgeois heureux possesseur d'un abonnement au journal en tire fierté et les caricatures du temps nous le montrent, les lunettes sur le nez, les pieds sur les chaises, le menton rengorgé, dépliant son journal avec ostentation. Sa lecture terminée, il prêtait le journal à ses amis. Souvent on se mettait à plusieurs personnes pour faire les frais d'un abonnement. A la campagne, l'abonné allait chercher son journal à l'arrivée du courrier et entouré d'un groupe compact,

il faisait la lecture des nouvelles.

Sous Louis-Philippe une véritable révolution s'accomplit dans la presse. Un journaliste, E. de Girardin trouvant que le journal, en raison de son coût élevé, touchait trop peu de lecteurs, voulut diminuer le prix des journaux en y insérant des annonces payées. Il proposa à C. Perier d'essayer par ce moyen de mettre le *Moniteur* à un sou. Il ne reçut pas de réponse. Il tenta alors l'opération pour son compte. Avec les annonces payées, disait-il, on peut ramener le prix des abonnements de 80 à 40 francs et vendre le journal au-dessous du prix de revient, le déficit étant et au-delà comblé par les annonces. Il obtint le concours d'un financier, Dutacq, et établit, en collaboration avec lui, un projet de journal à 40 francs avec annonces payées. Mais les deux hommes ne purent s'entendre, Dutacq se retira et fit affaire avec le *Siècle*, constituant pour la transformation de ce journal un capital de 600.000 francs en actions de 250 francs. De son côté, Girardin créait un nouveau journal, la *Presse*, au capital de 800.000 francs en actions de 250 francs. Les deux rivaux parurent le même jour, le 1er juillet 1836.

À la parution de ces journaux à bon marché, ce fut un tollé chez les journalistes qui se considéraient comme les apôtres d'une grande idée politique, tels Armand Carrel. Dans le *Bon Sens* un rédacteur, Feuillide prétendit montrer que l'entre-

prise de Girardin aboutirait à la faillite et, chemin faisant, se livra à des allusions discourtoises à la vie publique de Girardin. Celui-ci assigna le gérant du *Bon Sens* en correctionnelle pour diffamation. Armand Carrel, l'ancien officier démissionnaire qui avait refusé de porter les armes contre l'Espagne libérale, le journaliste qui avait mis au défi C. Perier de le faire arrêter quand le ministre avait prétendu faire incarcérer préventivement les journalistes poursuivis pour délit de presse, Armand Carrel, un des paladins de la presse d'opinion, prit dans le *National* la défense du *Bon Sens*. Girardin ayant menacé de publier les comptes des journaux qui l'attaquaient et la biographie de plusieurs de leurs rédacteurs, Carrel se jugea visé par l'allusion et provoqua Girardin en duel. Le duel eut lieu au pistolet. Girardin fut vainqueur. Carrel mourut de sa blessure. Trois mois après, la *Presse* comptait 10.000 abonnés. Elle en eut 20.000 au bout d'un an et le *Siècle* en eut 30.000. Tous les journaux, à l'exception des *Débats* mirent à 40 francs le prix de leur abonnement. Comme au début du siècle, l'abonnement restait le mode de lecture le plus répandu. Cependant la vente au numéro existait et le numéro coûtait de 25 à 50 centimes.

Sous le Second Empire, une nouvelle révolution s'accomplit avec la création du journal à un sou. E. de Girardin avait proposé à l'administration la créa-

tion d'un journal à 18 fr par an, exonéré des frais de poste, défiant toute concurrence, l'administration ne l'écouta pas. Elle eut cependant des journaux: le *Petit Moniteur*, le *Moniteur du Soir* qu'elle vendit un sou, les cédant à perte. Comme autrefois, Girardin agit seul. Il créa la *Liberté* vendue 0.10 le numéro. C'est un financier Moïse Milhaud, autrefois directeur d'un petit journal à Nantes, qui lança en 1863 le premier journal à un sou, le *Petit Journal*.

Ce journal prétendit rester neutre en matière politique, pensant élargir ainsi sa clientèle. Sous la signature collective de Timothée Trimm, il publia de longs articles incolores sur les sujets les plus variés. Il accorda une grande importance aux faits divers, aux crimes en particulier qu'il contait de façon détaillée, ce qui lui valut une grande vogue dans le menu peuple.

Peu à peu le prix des journaux s'est fixé à 0.10 puis à 0.05. La plupart des journaux créés après le vote de la loi de 1881 se sont vendus 0.05. A l'exception du *Temps*, des *Débats* et du *Figaro* qui coûtaient 0.15, tous les journaux en 1914 se vendaient 0.05.

Le renchérissement du papier, l'augmentation du coût de la vie ont fait monter depuis la guerre le prix des journaux à 0.10, puis 0.20, puis 0.25. Certains organes politiques se vendent même 0.30. Une tentative récente de création d'un journal vendu 0.10 à Paris, 0.15 en province a été sans lendemain

puisque l'*Ami du Peuple* est vendu aujourd'hui 0.20 et 0.25. Encore le propriétaire de l'*Ami du Peuple* possédait en même temps *Figaro* vendu un prix fort. On sait que l'*Ami du Peuple* fut boycotté par les autres journaux et qu'il dut organiser seul sa vente, les messageries Hachette ayant refusé de le vendre.

Pendant longtemps le matériel d'imprimerie d'un journal fut d'une extrême simplicité : des caractères pour la composition, des presses très simples, mues à bras pour le tirage. Pour empêcher la parution du journal, il n'y avait qu'à saisir les presses. Ainsi fit Charles X à l'égard du *Temps* et du *National*, résolu à paraître malgré l'interdiction des ordonnances de juillet. Ce matériel n'était pas non plus bien encombrant. Sous l'Empire, Clemenceau composait un journal clandestin dans le logement de son ami Laffont, tandis que le commissaire de police accomplissait dans la pièce une perquisition sans prendre garde à lui.

Avec l'introduction du machinisme, le matériel d'imprimerie devient plus compliqué et plus volumineux. Une presse mécanique remplace la presse à bras. Elle a déjà fait son apparition à l'imprimerie royale quand éclate la Révolution de 1830, et les ouvriers, hostiles aux mécaniques, mais aussi hostiles à la monarchie autoritaire, brisent les presses mécaniques du roi. Néanmoins, les presses mécaniques se répandent peu à peu et

sous le second Empire, le modèle dit à table de chariot existe à peu près partout.

A partir de 1867, une nouvelle presse à cylindres, construite par Hippolyte Marinoni, remplace la presse à table de chariot. Cette presse à cylindres ou presse rotative n'a cessé de se perfectionner. Dans les plus récents modèles, les feuilles à imprimer, happées par des espèces de ventouses, se placent d'elles-mêmes à l'endroit où elles recevront l'empreinte des caractères, disposés en deux blocs demi-cylindriques autour des rouleaux d'impression. Une fois imprimées, les feuilles sont coupées, collées (pour les journaux de plus de quatre pages), pliées et classées par paquets de 25 journaux, atteignant par chaque sortie le chiffre de 25.000 à l'heure pour un journal de 8 pages. Avec la presse à bras qui imprimait d'abord le recto, puis le verso, on tirait 450 numéros à l'heure d'un journal de 4 pages. Avec la presse mécanique à chariot, le tirage était de 6.000 numéros à l'heure.

Pendant longtemps la composition typographique s'est faite à la main. Le compositeur prenait ses caractères dans une série de cases et composait ligne par ligne, un « paquet », avec des paquets, une « colonne », et avec des colonnes la page du journal.

En 1898 des machines à composer d'origine américaine dites linotypes, ont été introduites en France. Le compositeur a devant lui un clavier de machi-

ne à écrire, dont les touches correspondent à des matrices, où seront coulées avec du plomb fondu, arrivant automatiquement dès qu'on appuiera sur les touches, les lettres représentées par celles-ci. La ligne terminée, on appuie sur un levier et l'ensemble des caractères apparaît fondu en une ligne d'un seul bloc, qui vient se ranger au-dessous des lignes précédentes.

En général on n'utilise pas de suite cette composition originale pour l'impression. Elle sert pour le clichage. Il consiste à prendre sur la composition, à l'aide de blanc d'Espagne ou de gélatine, une empreinte appelée matrice, dans laquelle on coulera du métal d'imprimerie pour obtenir une composition aussi nette que la composition primitive. On peut ainsi obtenir plusieurs épreuves d'une même composition, ce qui permet d'augmenter d'autant le tirage du journal. Pour les rotatives, il faut donner à la matrice une forme demi-cylindrique, de façon à obtenir une épreuve pouvant s'adapter sur les rouleaux.

L'aspect des journaux a quelque peu varié depuis 150 ans. Sous la Révolution, c'étaient de petites brochures de 12 à 40 pages, de format in-12 ou in-8, mais rarement in-4, sans aucun caractère de périodicité. A partir de l'Empire, les journaux généralement quotidiens, paraissent sur 4 pages, de format in-quarto et même in-folio. Mais pendant longtemps le format in-quarto est le plus répandu. C'est l'Époque qui, la première, au

temps du second Empire, arbo-re le format des journaux d'au-jourd'hui. Elle suscita les raille-ries des caricaturistes qui repré-sentaient des abonnés perchés sur de grandes échelles, afin de pouvoir lire leur journal, ou en-core se servant du journal comme d'une couverture de lit.

Les journaux français parais-sent généralement sur 4, 6, 8 pages, mais rarement davanta-ge. Une tentative de l'*Ami du Peuple* de paraître réguliè-rement sur 12 pages n'a pu être poursuivie. On n'a pas vu en France de journaux de 48 et 50 pages, comme certains organes anglais ou américains, qu'il faut pourvoir d'une table des matiè-res et dont la lecture intégrale demanderait 24 heures d'horlo-ge.

..

Le journal ne peut plus guère être aujourd'hui la propriété d'une individualité. La mise de fonds nécessaire est trop gran-de. Il est généralement la pro-priété d'une société anonyme par actions et c'est le cas non seulement des journaux dits d'information, mais aussi de nombre de journaux d'opinion. Même les journaux propriété d'un parti ne peuvent échapper à la nécessité de rechercher des concours financiers extérieurs.

Le conseil d'administration nomme le directeur du journal, chargé de maintenir la ligne poli-tique et économique fixée par la majorité de ses membres. Il arrive parfois qu'une modifica-tion du conseil d'administra-tion provoque un changement

de la ligne politique du journal et le départ du directeur. On se souvient que Téry fut à la veil-le d'être évincé de l'*Œuvre* qu'il avait créée et que le départ de Dubarry de l'*Ere Nouvelle* provoqua un changement com-plet de la rédaction.

Au dessous du directeur, deux grands services : l'Admi-nistration avec à la tête l'admi-nistrateur, et la Rédaction que dirige soit un rédacteur en chef, soit le directeur lui-même.

L'administrateur est chargé d'équilibrer les dépenses et les recettes du journal et d'obtenir, si possible, un bénéfice net.

Il doit faire face à de fortes dépenses : amortissement des frais d'installation et d'agrandis-sement, paiement de l'abonne-ment aux agences d'information et des dépêches télégraphiques, paiement du fil spécial avec les grandes capitales de l'étranger, paiement des frais parfois très élevés engagés par des reporters chargés de recueillir à l'étran-ger une information rapide, paiement des salaires du per-sonnel, des frais de transport du journal à travers le pays, transport que la plupart des journaux ont confié depuis 1897 aux messageries Hachette.

Et de quel argent bénéficie-t-il pour couvrir ces dépenses : le produit de la vente du jour-nal et des abonnements. Depuis le temps où le journal le *Bien-Etre*, sous le Second Empire, eut l'idée d'offrir à ses abonnés de trente ans des pensions de retraite et des obsèques gra-tuites, sans pouvoir pour cela durer plus de six mois, on a vu

les journaux offrir à leurs lecteurs les primes les plus variées pour augmenter leur vente. La quittance de l'abonnement au *Nouveau Commerce* (6 francs) sous le second Empire était acceptée en paiement par certains magasins. La *Petite République* socialiste de Gérault-Richard offrait des paletots à ses lecteurs. Quels sarcasmes « les cent mille paletots » n'ont-ils pas valu à son rédacteur en chef Jaurès ! De nos jours, la plupart des journaux, à fréquentes reprises, ont offert en primes à leurs abonnés des montres, des bicyclettes, des appareils de photographie et même, de T. S. F.

On a cherché à augmenter la vente au moyen de concours souvent ridicules : le nombre de grains de blé contenus dans un litre, de lettres désignées contenues dans un paquet de pâtes alimentaires, etc... Mais de tels procédés ont-ils permis d'obtenir des résultats importants ? Voilà bientôt cent ans que Girardin a montré qu'un journal ne pouvait faire ses frais sans insérer des annonces payées.

Et l'administrateur doit avoir recours à la publicité.

Il y a la publicité commerciale, peu dangereuse celle-là pour la propreté du journal.

Mais il y a la publicité financière, plus dangeureuse. On voit parfois le *Bulletin financier* de certains journaux affirmé très cher. Et on voit parfois le directeur du journal décliner toute responsabilité quant au *bulletin financier*.

Et il y a encore les campa-

gnes payées. Là, bien souvent, l'argent n'a pas d'odeur. On n'a pas oublié les arrosages faits à la presse et même à certains directeurs de journaux influents, par la compagnie de Panama, les subventions distribuées pendant les années d'avant-guerre pour la publicité en faveur des emprunts russes. On a même vu « *Le Temps* », la bourgeoisie faite journal disait Guesde, accusé d'avoir reçu de l'argent des Soviets en paiement de publicité. Si c'était vrai, ce serait piquant !

Faut-il appliquer à la presse le mot de Jugurtha sur Rome « omnia venalia sunt » ? On voudrait espérer que non.

* *

Les services de rédaction sont plus spécialement sous l'autorité du directeur politique. Le plus souvent il écrit peu, voire même pas du tout. Clemenceau, directeur de la *Justice* n'aimait pas écrire et rien ne lui coûtait tant que d'être obligé de commenter pour ses lecteurs un événement important. Ce qui ne l'empêchait pas de surveiller de très près ses rédacteurs. Chaque soir il arrivait au journal à 11 heures et tandis qu'il arpentait de long en large la salle de rédaction, ses rédacteurs faisaient leurs « papiers », leurs articles en terme de métiers, sans oser lever la tête. Une dépêche arrivait, il la tendait au rédacteur intéressé qui la commentait et envoyait son article à l'imprimerie. Au *Constitutionnel*, Véron sous le second Empire avait une manière

originale de juger les articles. Cassagnac raconte qu'il exigeait qu'ils fussent lus le soir, à la fin du dîner, devant tous les convives. Un article examiné par des auditeurs, dont le champagne et les truffes avaient émoussé le sens, était généralement bon, au dire de Véron. Un jour, au cours d'un dîner, où participaient Auber et son amie, une choriste de l'Opéra, Cassagnac reçut de son directeur le compliment suivant : « Votre article est excellent. Pendant la lecture, j'en suivais l'effet sur le visage de D... Cette fille est spirituelle comme une oie. Vous l'avez enlevée. Je ne sais rien de plus fort ». C'est au cours du dîner habituel, où Jaurès examinait avec ses rédacteurs de l'*Humanité* les articles à publier dans le journal, qu'il fut assassiné le 31 juillet 1914 par Villain.

Toutes les salles de rédaction ne sont pas aussi sévère que celle de la *Justice*. Encore y riait-on quelque fois en l'absence du patron. Edmond Sée raconte que certains soirs on s'amusait fort à l'*Événement*. Une nuit, le secrétaire de rédaction et son adjoint, qui était Edmond Sée, oublièrent d'ouvrir un télégramme. Il contenait l'annonce de la mort de Pasteur. Le lendemain tous les journaux sauf l'*Événement* paraissaient encadrés de noir avec des articles nécrologiques concernant Pasteur. Sée et son chef furent remerciés par le directeur, dès la parution du journal.

Sauf le cas où le journal repose entièrement sur la vogue

d'un écrivain : l'*Intransigeant* avec Rochefort, *La Libre Parole* avec Drumont, l'*Autorité* avec Cassagnac, la *Victoire* avec Hervé, au directeur politique est adjoint un rédacteur en chef qui surveille les rédacteurs et a parfois sur eux une grande autorité. A l'*Homme Libre*. François Albert dirigeait tout le monde, malgré sa taille chétive et ses airs de gamin, raconte Carco. Carco était critique d'art et parfois aussi reporter. Mais comme il ne lisait que rarement les journaux, il lui était plutôt difficile de faire son métier. Aussi François Albert prit l'habitude de lui demander chaque jour ce que contenait l'article du patron. « Vous lirez Clemenceau ou vous partirez », disait François Albert. Carco préféra démissionner.

Le rédacteur en chef écrit chaque jour « l'Editorial » (Editor en anglais signifie rédacteur en chef). C'est un article très court, généralement non signé, qui donne l'opinion du journal sur la question du jour. Dans certains grands journaux, la besogne du rédacteur en chef est partagée en deux. Au *Matin*, S. Lauzanne et H. de Jouvenel assuraient tour à tour pendant une quinzaine la rédaction en chef.

Au-dessous du rédacteur en chef, le secrétaire de rédaction lit et reçoit les articles, en règle la publication, demande corrections et coupures. Avec le metteur en page, il fixe l'ordre et la place dans lesquels les articles paraîtront, la gros-

seur des caractères, de leur composition, les titres mis en manchette, les dessins et photographures qui accompagneront le texte, les manchettes étincelantes qui paraissent en tête du journal, manchettes parfois pittoresques. A-t-on trouvé mieux que : « Les imbéciles ne lisent pas l'Œuvre » ? Il cherche dans les autres journaux les articles à reproduire, commenter ou combattre. Il reste jusqu'à l'arrivée des nouvelles de dernière heure qui, suivant leur importance, exigent des déplacements, des suppressions et forcent à laisser sur le marbre (ordinairement une plaque de fonte) des articles composés d'avance.

L'esprit qui préside à la confection des journaux n'est plus du tout le même qu'autrefois. C'est qu'on s'adresse à un public tout différent. Après la période révolutionnaire, où les journaux sont avant tout des organes de combat, le journalisme est un journalisme d'idées, beaucoup plus qu'un journalisme de nouvelles. Il ne s'agit pas de faire connaître le plus rapidement possible des événements comme aujourd'hui, en y ajoutant un commentaire explicatif, mais de propager des idées. Rien qu'à voir les titres des journaux de la Restauration, le *Constitutionnel*, le *Drapeau Blanc*, la *Minerve*, le *Censeur*, les *Débats*, on comprend à quel public ils s'adressent : un public cultivé qui prend le temps de lire et de méditer les articles, qui aime les études solides, bien

composées, bien écrites. Pour satisfaire un tel public, le journaliste doit penser longuement ses articles avant de les écrire et c'est l'expression d'une opinion mûrie qu'il lui offre, exposée avec méthode et en un langage châtié. De Cassagnac, dans ses *Souvenirs*, décrit ainsi les journaux de la Restauration « Voulant convaincre, ils discutaient. Leurs colonnes se couvraient de longues thèses toutes étudiées, souvent éloquentes ». Il n'y a pas dans ces journaux d'articles de second plan qui doivent retenir moins spécialement l'attention des lecteurs. Tous les articles doivent être écrits avec le même soin. Du reste aucun n'est signé. Chaque article engage le journal tout entier et ce n'est pas sa renommée particulière que le journaliste de talent doit soigner, mais celle de tout le journal. On verra au milieu du siècle les pouvoirs publics exiger que les articles soient signés de façon à diminuer l'autorité du journal, puisque le rédacteur, en signant son article, engage davantage sa personnalité et moins celle du journal. Certains journaux, autrefois le *Petit Journal* avec la signature de Timothée Trimm, le *Petit Parisien* avec la signature de Jean Frolo, aujourd'hui encore le *Temps*, ont conservé cet usage. Longtemps, l'*Echo de Paris* a eu un éditorial signé Junius qui n'était pas rédigé tous les jours par le même journaliste.

La lecture de ces journaux d'idées nécessitait un effort in-

tellectuel et il eut été impossible de les lire, comme ceux d'aujourd'hui, en chemin de fer ou dans le métropolitain. Le journalisme est alors vraiment un genre littéraire et malgré le caractère fatalement éphémère d'un article de journal, certains articles de cette époque supportent encore facilement la lecture.

Le public auquel s'adressent aujourd'hui les journalistes n'est plus le même. Il délaisserait un journal dont la lecture des articles constituerait pour lui un travail. Il ne recherche plus d'articles longuement pensés, solidement ordonnés, soigneusement rédigés. Affairé, bousculé, pressé, il n'a pas le temps de lire de tels articles. Ce qu'il lui faut, c'est une information rapide, lui faisant connaître l'événement presque à l'instant où il s'est produit. Jusqu'au moment où la composition est confiée aux presses, la rédaction accueille des dépêches nouvelles, que l'on commente sitôt reçues et que l'on envoie de suite composer et, alors qu'il croit pouvoir donner le journal à tirer, le metteur en page est obligé tout à coup d'enlever un article prêt à être publié pour le remplacer par un autre, d'une actualité plus immédiate. Parfois même, tandis que le rédacteur achève d'écrire son article, on emporte les premières phrases à la composition, sans qu'il puisse avoir le temps de se relire. Généralement quand on fait « la toilette du journal » (la disposition des articles le

long des pages) on laisse en blanc la place de l'Editorial, toujours à peu près d'une longueur identique. Il est composé le dernier, le rédacteur en chef attendant le dernier moment pour commenter le fait de la plus brûlante actualité. Comment dans de telles conditions pouvoir faire un article mûrement pensé, soigneusement écrit ? Parfois même, et l'habitude se répand aujourd'hui de plus en plus, le rédacteur en chef ne prend même plus la peine d'écrire son éditorial, il le dicte à une dactylo. Le temps d'apporter deux ou trois hâtives corrections et l'article est envoyé à la composition. Parfois il arrive que le rédacteur en chef, parlementaire en renom, ou homme de confiance d'un grand ténor politique, ne se trouve pas au journal, il dicte alors son éditorial par téléphone. Des articles fabriqués dans de telles conditions pourraient-ils être des chefs-d'œuvres littéraires ?

Le public d'aujourd'hui demande avant tout à son journal de l'informer sur ce qui se passe : information politique tout d'abord et, s'il s'agit d'un journal politique, l'opinion du parti sur l'événement ou le personnage qui occupe l'actualité. Mais ses exigences dépassent de beaucoup la politique de son pays. Il veut être aussi renseigné sur les événements de l'étranger, puis sur l'actualité littéraire et sur les découvertes scientifiques, et sur les sports, et sur les accidents, et sur les

crimes, et sur les procès. Par-tout où il se passe quelque chose, le journal doit être représenté. Il faut que le journal contienne tous ces renseignements s'il veut avoir des lecteurs ; il faut qu'il soit le mieux et le plus vite informé s'il veut augmenter son tirage.

En première page, à gauche, on trouve généralement l'article leader, article rédigé soit par un homme politique connu, soit par un écrivain en renom et parfois grassement payé. Au temps de l'affaire Dreyfus, Zola touchait 1.000 francs par article. Les auteurs de ces leaders, artichiers en argot de métier n'appartiennent pas au journal. Ils y viennent, mais rarement, se bornant à envoyer leur copie qui le plus souvent paraît sous leur signature. On a vu que les leaders du *Temps* étaient anonymes. Ces artichiers, qui travaillent chez eux, peuvent prendre le temps d'écrire leurs articles. Ces articles leaders tiennent habituellement une colonne et demie, le reste de la colonne étant occupé par l'éditorial.

On trouve parfois à l'opposé de l'article leader, en haut des deux dernières colonnes de droite ou encore en seconde page, une « chronique » c'est-à-dire une revue fine, spirituelle, sur un ton badin et aussi mordant, des événements de la semaine. La chronique remonte au second Empire. La politique étant bannie, l'esprit public se mit à rechercher les cancans et bruits du jour. « Nous n'avons

jamais eu en vue d'entrer comme élément d'éducation dans les pensionnats de demoiselles. Nous avons voulu tout simplement recueillir, une ou deux fois par semaine, les enfants perdus et les enfants trouvés de l'esprit français, l'anecdote, le mot, voire la galante aventure du jour, toutes choses qui n'effrayaient ni François Ier, ni Henri IV, ni Louis XIV souriant aux crudités de Molière », disait *Figaro*, journal hebdomadaire de chroniques, dans son numéro de lancement. *Figaro* compta nombre de chroniqueurs de talent, parmi eux : Nestor Roqueplan, Barbey d'Aurevilly, Rochefort, Jules Claretie et le maître du genre Aurélien Scholl. La princesse de Metternich, ambassadeur d'Autriche, s'était fait habiller chez un tailleur pour dames. Dans une chronique pleine d'humour, Aurélien Scholl malmena le tailleur assez osé « pour porter au cours de l'essayage ses mains de mercenaire sur ce buste de Patricienne » écrivit-il. Quoique l'article visât surtout le couturier, la princesse en prit ombrage. Aurélien Scholl répondit par une pièce de vers et tout se termina le plus gentiment du monde.

Rochefort sut faire de la chronique un instrument d'opposition à l'Empire. Exclu du *Figaro* à la demande du gouvernement, il publia une petite revue « *la Lanterne* », composée uniquement d'échos qui étaient autant de cinglantes railleries à l'adresse de l'Empire. « Il y a trente-six millions de sujets en

France, disait-il dans son premier numéro, sans compter les sujets de mécontentement ». Un autre jour, il imagine un dialogue au café : « Garçon, la France. — Monsieur, quand elle sera libre. — Alors j'attendrai longtemps ». Poursuivi pour le douzième numéro, Rochefort s'enfuit en Belgique et continua à publier sa *Lanterne* qui se vendait clandestinement, mais avec un succès croissant.

Mais la chronique est un genre qui disparaît. Rares sont les chroniqueurs dans la presse actuelle. A. Allais, Bergerat, Séverine, Grosclaude, les maîtres du genre à la fin du siècle dernier, ont tour à tour disparu. On ne compte plus que de rares survivants : Georges Pioch, Abel Hermant, Jean Bernard.

Le « mot de la fin », où brillaient les étincelants chroniqueurs d'autrefois a disparu des journaux actuels. Il y a encore des échos dans les journaux, mais ils ne sont plus qu'une suite de réclames commerciales payées. Payés aussi les comptes rendus de soirées mondaines que l'on trouve dans les journaux comme *Figaro* ou *l'Echo de Paris*. Il existe cependant des journaux où l'écho se présente sous sa vieille forme. Ce sont les hebdomadaires littéraires : *Candide*, *Gringoire*, *Marianne*. Mais on ne peut se passer d'esprit en France et les pétillantes chroniques des journaux ont été remplacées par ces spirituelles fantaisies : « les Hors-d'œuvre » de la Fouchardière, les « Propos d'un Parisien » de

Louis Forest, le « Film » de Clément Vautel, où sont commentés les faits du jour sur un mode amusant. Les auteurs des chroniques comme les artiçliers travaillent à domicile et envoient leur copie au journal.

Voici maintenant les rédacteurs qui travaillent au journal :

Il y a le critique dramatique. Dans les grands journaux comme le *Temps*, les *Débats*, il publie un feuilleton hebdomadaire. F. Sarcey, J. Lemaître ont illustré ce genre. Mais il est souvent trop long d'attendre huit jours son avis sur les pièces nouvelles. Aussi, depuis 1880, l'at-on doublé du courriériste ou soiriste qui apporte toutes chaudes les impressions de la première ou même de la répétition générale. Mais ce rôle est parfois difficile à remplir. Il arrive au critique dramatique d'être en butte à l'humeur des acteurs et, aussi des auteurs, mécontents de ses appréciations. On voit déjà des théâtres faire insérer, moyennant rétribution, des communiqués bienveillants rédigés ou inspirés par eux.

Il y a aussi le critique littéraire. Autrefois Sainte-Beuve, plus récemment Brunetière et Jules Lemaître, s'y sont illustrés. Des journaux ont voulu à la fin du siècle dernier faire une grande place à la littérature. *L'Echo de Paris*, le *Journal* s'étaient entourés d'une brillante collaboration littéraire. Ces tentatives n'ont pas été poursuivies. Quelques quotidiens ont encore une page littéraire dirigée par des critiques distingués : Paul Sou-

day au *Temps*, remplacé à sa mort par André Thérive. L. Descaives au *Journal*, A. Billy, à l'*Œuvre*, F. Strowsky au *Quotidien*. Les Treize de l'*Intransigeant* émettent aussi parfois des avis judicieux. Malheureusement dans beaucoup de journaux, la critique littéraire est remplacée par un bulletin bibliographique composé de notices dithyrambiques rédigées par les auteurs ou les éditeurs et insérées moyennant rétribution.

D'autres critiques sont chargés de comptes rendus artistiques, d'autres s'occupent de critique musicale, cinématographique, radiophonique.

Certains journaux donnent une chronique scientifique. Mais bien qu'il s'agisse d'une besogne de vulgarisation, il est difficile d'être compétent dans toutes les sciences et des erreurs sont inévitables.

D'autres rédacteurs sont chargés d'une chronique de modes souvent inspirée par de grands couturiers ou des modistes en renom. D'autres rédigent des chroniques médicale, culinaire, agricole, maritime, météorologique, d'importance diverse suivant les journaux.

Enfin la vie sportive, confiée à des rédacteurs compétents, est rédigée dans tous les journaux avec un soin particulier et tous les lundis, lendemains des grandes compétitions sportives, le journal connaît une augmentation de tirage.

Où le journal puise-t-il ses renseignements ? Les agences lui en fournissent une bonne

partie. Avant l'invention du télégraphe, ces nouvelles arrivaient par pigeons voyageurs. Elles sont transmises maintenant par télégrammes. Pour être plus vite informés, certains journaux possèdent un fil spécial avec les grandes capitales du monde entier. La plus connue de ces agences est l'*agence Havas*, créée en 1835. Havas, traducteur au *Constitutionnel*, eut l'idée de centraliser les nouvelles qu'il recevait de l'étranger et il les vendait à qui voulait bien les acheter. Deux de ses employés créèrent les agences *Reuter* à Londres et *Wolf* à Berlin qui devinrent indépendantes par la suite. D'autres agences se créèrent ultérieurement : parmi les plus connues l'*agence Fournier* en 1879, l'*agence Radio* pendant la guerre. L'abonnement aux agences entre pour une part importante dans les dépenses d'un journal.

Mais les agences ne fournissent qu'une partie de l'information, le reste est fourni par les reporters. La tâche du reporter consiste à recueillir sur les événements les plus divers les renseignements les plus inédits, les plus abondants et les plus pittoresques, au moyen d'observations, de conversations, d'enquêtes dans les milieux les plus différents.

« Nous pénétrions dans tous les milieux, raconte Henri Duvernois évoquant ses souvenirs. A une heure nous assistions à la réception d'un souverain, à trois heures nous constations avec la police quelque assassi-

nat dans un bouge. J'ai pris au cours de la même matinée une interview à Renan, puis à une demoiselle dont l'ami venait d'être égorgé dans les parages du canal Saint-Martin ».

Mais le reporter n'est pas toujours bien accueilli. « J'interviévrais des grévistes qui ne voulaient rien dire, des généraux qui m'envoyaient faire foutre, raconte Carco, et à l'occasion de l'anniversaire du vol de la Joconde, M. Bonnat lui-même qui ne me laissa pas placer un mot et me chassa ».

Cependant, point n'est besoin de se donner tant de peine. « Parti le matin, raconte Dorgelès, je rentrais le soir fourbu, J'ignorais le Café de l'Echange où les reporters mettent en commun les renseignements qu'ils ont glanés, si bien qu'ils n'ont chacun que quelques commissariats à visiter ». Le triomphe du reportage à la fin du siècle dernier coïncide avec celui de la littérature naturaliste, friande de documents humains.

Deux formes du reportage ont permis à certains reporters de se distinguer.

L'interview de grands personnages, frénét à la fin du dernier siècle, moins répandu aujourd'hui. Mais il arrivait parfois que les personnages puissants ne tenaient guère à répondre aux interviewers et on fabriquait de toutes pièces les interviews. Ces dernières années, deux journalistes se sont distingués dans l'interview : Henri Béraud avec ses « rendez-vous européens »,

conversations avec les grandes personnalités politiques contemporaines, parues dans le *Petit Parisien*, et Frédéric Lefèvre dont les « Une heure avec... », entretiens avec de grands écrivains parus dans les *Nouvelles Littéraires*, ont fait le régal de bien des lecteurs.

L'Enquête dans les domaines les plus ignorés de la vie modernes ou dans les pays les plus éloignés a connu ces dernières années une grande vogue. Tout comme le roman naturaliste, elle présente des tranches de vie en action. Avant-guerre, Jules Huret, auteur de brillants reportages sur l'Allemagne et l'Argentine parus dans le *Figaro*, s'était illustré dans ce genre. Ces dernières années, nombre de reporters ont donné des enquêtes remarquables. Le regretté Albert Londres, mort tragiquement dans le naufrage du *Philippart*, a conduit nos lecteurs au Bagne à Buenos-Ayres, puis chez les noirs de l'Afrique ; Andrée Viollis en Afghanistan, en Chine, aux Indes, dans l'Union Soviétique ; Joseph Kessel en Abyssinie ; Em. Bourcier dans les prisons de femmes et dans les grands magasins ; Georges Lefèvre au pays du caoutchouc et dans les bas-fonds parisiens.

Le reportage dans un journal comprend plusieurs services. D'abord le service politique chargé du compte-rendu des séances du Parlement, du Conseil municipal. Certains des reporters politiques vont aux assemblées ; ceux des grands

journaux transmettent de quart d'heure en quart d'heure les notes prises. D'autres errent dans les couloirs, à la recherche de renseignements auprès des hommes politiques. D'autres vont se renseigner dans les ministères. D'autres assistent aux grands meetings, aux grandes manifestations, aux cérémonies, fêtes et inaugurations. On les attend avec hâte pour faire le journal. Le soir de la réunion de Gambetta à Belleville, lors des élections de 1881, Clément ceau est impatient, son reporter ne revient pas. Dès le retour de celui-ci, il prend à peine le temps d'écouter le récit de la colère de Gambetta traquant d'ilotes ivres les ouvriers qui l'interrompaient, saisit sa plume et fouaille vigoureusement le tribun qu'il juge traître à son programme de 1869. « Ce ne sont pas ses électeurs qui l'ont lâché, c'est lui qui les lâche », proclame-t-il le lendemain dans la *Justice*.

Parfois, le reporter est obligé de devancer les événements. Et il rend compte de meetings avant qu'ils ne se soient tenus, affirmant qu'on s'y pressait en foule, de discours parlementaires avant qu'ils aient été prononcés et qui parfois ne le sont pas. N'a-t-on pas vu un journal écrire le lendemain de l'accident de Deschanel : « Le Président de la République descend de wagon avec le sourire qui lui est habituel » ?

Un second service de reportage est celui des départements. Il comprend les correspondants

de province qui envoient télégraphiquement ou par poste des nouvelles locales.

Un autre service reçoit les nouvelles de l'étranger. Plusieurs grands journaux ont des correspondants résidant dans les capitales des pays voisins. En temps de guerre, ils envoient des correspondants militaires suivre les opérations sur le front des armées. Ludovic Naudeau suivit la guerre Russo-Japonaise pour le *Journal* et fut même fait prisonnier par les Japonais. Trotsky suivit la guerre des Balkans de 1912 pour un journal libéral russe. Pendant la guerre de 1914-18, de nombreux correspondants militaires ont suivi les armées : l'un d'eux, Serge Basset, du *Figaro*, fut tué devant Lens. Dans certains journaux, un bulletin, aidé de traducteurs, alimente la rubrique des nouvelles internationales en découpant dans les grands organes étrangers des passages d'articles intéressants. Mais la plupart n'en possèdent pas et attendent avec impatience le *Temps*, qui paraît à 5 heures du soir, pour remplir les colonnes de politique étrangère dans leur numéro du lendemain.

D'autres reporters sont chargés du compte-rendu des procès devant les divers tribunaux. Millerand débuta dans le journalisme comme reporter judiciaire au *Voltaire*. Le maître du genre fut Jules Moinaux, le père de Georges Courteline, qui a réuni en volume sous le titre de « Tribunaux Comiques »

les plus amusants de ses comptes rendus.

De nos jours, Henri Béraud, Géo London, Pierre Bénard, André Salmon, aussi Camille Fégy, de l'*Humanité*, ont donné de piquants croquis d'audience.

Enfin, les reporters spéciaux vont chaque jour à la Préfecture de police, à la Sûreté générale se renseigner sur les faits divers. Certains mêmes se font détectives amateurs, lorsqu'il s'agit de débrouiller l'énigme d'un crime mystérieux. Les reporters débutants font ce qu'on appelle « les chiens écrasés », le compte rendu des petits accidents.

Fréquemment ces reporters sont accompagnés de reporters photographes et même cinématographistes. Quoi de plus exact qu'une photographie ou un film ? Les procédés de transmission photographique à distance permettent d'illustrer le reportage à l'aide de photographies, prises sur les lieux, qu'un habile metteur en pages saura placer avantageusement, de façon à obtenir une page agréable à l'œil.

Le lecteur ne demande pas seulement au journal de le renseigner. Il cherche aussi parfois des délassements. En même temps que les hommes, les femmes et les enfants lisent les journaux. Le journal doit donc contenir une partie récréative à laquelle il faut apporter le plus grand soin. Elle peut amener une clientèle nouvelle. Girardin et Dutacq l'avaient bien compris en publiant en

feuilleton des romans dans leur journal. Eugène Sue et Alexandre Dumas ont les premiers écrit des romans-feuilletons pour les journaux. Depuis, l'usage s'est établi d'en publier, mais avec l'apparition du journal à un sou, on a cherché à réduire les frais et on a publié parfois de bien mauvaise littérature. Souvent ces feuilletons n'étaient pas écrits par leurs signataires, mais par ce qu'on appelle des nègres. Un jour l'un d'entre eux, au service d'une femme de lettres qui le payait mal, se vengea en publiant des pages de Flaubert. Grand embarras de la dame. Devait-elle avouer un plagiat éhonté ou un secours demandé à la plume d'autrui ? Le roman-feuilleton doit rechercher le pathétique, le violent et surtout éviter d'être littéraire. Pour retenir l'attention du lecteur, le metteur en page doit bien prendre garde d'arrêter le feuilleton sur un mot sensationnel, une situation émouvante. Ainsi le lecteur attendra avec fièvre « la suite au prochain numéro ». La mise en films de certains feuilletons a provoqué la publication par les journaux de romans cinémas dont on pouvait voir se dérouler sur l'écran les principaux épisodes, tandis que le feuilleton paraissait dans le journal. A côté des romans-feuilletons, beaucoup de journaux publient des contes, des nouvelles, petits drames, minuscules comédies, condensées en quatre-vingt ou cent lignes. Guy de Maupassant fut le maître du

genre Aujourd'hui Charles Henry Hirsch, les frères Rosny, Pierre Mille écrivent des nouvelles agréables à lire.

Une illustration abondante et bien choisie, constituée par les photographies que transmettent les reporters photographes et par les portraits des grandes vedettes, vedettes politiques, ou du théâtre, ou des sports, hélas aussi vedettes du crime, contribue à rendre le journal attrayant. Chaque journal possède une collection de clichés représentant la photographie des personnalités en vue. L'actualité ramène-t-elle l'attention sur l'une d'elles, on cherche la photographie et on la publie.

Mais mieux que les photographies, les caricatures amusent le lecteur. Bien que les caricatures au siècle dernier n'aient trouvé place que dans les organes spéciaux, il est difficile de séparer le caricaturistes de la grande famille des journalistes. Tandis que les journalistes légitimistes et républicains paient de leur liberté leur opposition à Louis-Philippe, le caricaturiste Philippon recueille six mois de prison pour avoir démontré que la tête de Louis-Philippe avait la forme d'une poire. Plus tard Cham, Gill, Pilofell mènent l'opposition à l'Empire à côté des journalistes de combat. Avec le journal à un sou, la caricature cesse d'être confinée dans des organes spéciaux et on voit les dessins de Forain, d'Hermann Paul, de Steinlen, de Willette illustrer le bas de

la première page des journaux. Ces grands dessinateurs ont disparu. Gassier Sennep, Chancel suivent aujourd'hui dignement leurs traces.

Enfin il faut rattacher à la partie récréative du journal les charades, devinettes, rébus et mots en croix qui amusent chaque jour nombre de lecteurs.

Quelle tâche doit se proposer le directeur d'un journal ? Fournir à ses lecteurs un organe d'éducation et un organe de récréation.

Comment doit-il être un organe d'éducation ? En donnant une information sûre et en habituant ses lecteurs à n'accepter que des faits solidement établis. En jugeant sainement les événements et les hommes, ce qui n'empêche pas pour cela de servir les intérêts de son parti. Le dévouement à ses idées n'implique nullement mauvaise foi à l'égard des adversaires.

En s'efforçant d'éduquer le goût de ses lecteurs en évitant de les retenir par l'attrait d'une curiosité malsaine et l'emploi d'un langage peu châtié. Les journalistes ne doivent pas oublier que le journal constitue le seul aliment intellectuel de la plupart de leurs lecteurs.

La littérature naturaliste ne veut laisser aucun domaine hors de son champ d'investigation. Sous prétexte de mieux rendre les hommes comme elle les voit, elle veut décrire leurs pensées, bonnes ou mauvaises, exprimer leur langage, si peu châtié fut-il. Voilà une pente sur laquelle il n'est pas difficile de

se laisser entraîner. La grande presse, en donnant peut-être trop d'importance à de grands criminels, a provoqué la formation d'un cabotisme du crime, dont on peut observer trop fréquemment les manifestations.

Et voilà que depuis quelques années, à côté des grands journaux, des magazines luxueusement illustrés donnent une publicité encore plus large aux crimes, si hideux apparaissent-ils. A l'aide de photographies trop intelligemment retouchées, d'articles trop artificieusement écrits, on semble prendre à tâche de trouver de l'émouvant, du merveilleux dans le plus banal des faits divers, dans le plus horrible des forfaits. On comprend que des esprits faibles peuvent être troublés par de tel récits.

Comment le journal doit-il être un organe de récréation ?

En fournissant à ses lecteurs des distractions saines au lieu d'éveiller chez lui des senti-

ments bas, à l'aide de descriptions crapuleuses ou de romans faisandés.

En évitant de développer chez eux, sous des prétextes de blague ou d'ironie, ce scepticisme démoralisant, destructeur de toute énergie, dont le seul résultat est de développer le plus forcené des égoïsmes.

Trop fréquemment les directeurs de journaux ont prétendu qu'ils devaient servir au public les plats qu'il demandait. Ils ont au contraire le devoir de travailler à élever la foule à leur niveau au lieu de se traîner à sa remorque.

Si la presse développe chez ses lecteurs le goût du beau, l'amour de la vérité, la noblesse de sentiments, elle peut faire beaucoup de bien. Mais si systématiquement elle ment, si elle déchaîne des passions mauvaises, si elle flatte des goûts pervers c'est là qu'elle peut faire du mal.

ANTOINE PERRIER.
